



## POUR AIDER LES PARENTS : UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Les liens sont importants pour les adolescents. Comme parent, on peut parfois être inquiet parce que notre enfant n'a pas d'ami ou parce qu'il se rapproche d'un gang qu'on considère à risque pour lui.

Sachons qu'il est important :

- de prendre le temps de réfléchir au comportement de notre enfant et au soutien qu'on peut lui apporter;
- de maintenir le lien, de s'intéresser à sa vie;
- de tenir son rôle parental.

Sachons aussi qu'il est possible :

- de l'aider à organiser des activités.

Le docteur Gilles Julien écrit que « très peu de parents démissionneraient réellement si la communauté qui les entoure jouait son rôle<sup>3</sup>. » Quand on sent qu'on est sur le point de perdre le contrôle comme parent, on peut s'entourer de gens, échanger sur ce qu'on vit, aller chercher de l'aide, sortir de l'isolement social. On peut faire appel à :

- la famille;
- les ami-e-s;
- les enseignant-e-s;
- la direction de l'école;
- un-e intervenant-e d'une maison de jeunes;
- quelqu'un d'une maison de la famille;
- des voisins;
- un-e travailleur-euse sociale; ou autres.

### Lignes téléphoniques et références pour les parents :

- **Ligne parents** : 1 800 360-5085
- **Parents Anonymes** : 514 288-5555
- **Éducation-coup-de-fil** : 1 866 329-4223  
En ligne : <http://www.education-coup-de-fil.com/>
- **Choisis ton gang** : un outil interactif d'information et de prévention pour les jeunes, les parents et les intervenants.  
En ligne : <http://www.gangsderrue.gouv.qc.ca/>
- **Connais-tu ma gang?** : un outil pour sensibiliser les parents et les intervenants aux signes, aux changements d'attitudes ou de comportements chez les jeunes révélant une situation à risque.  
En ligne : [www.spmv.qc.ca/upload/pdf/gang\\_questionnaire\\_brochure\\_low\\_fr.pdf](http://www.spmv.qc.ca/upload/pdf/gang_questionnaire_brochure_low_fr.pdf)
- **De nombreux organismes** existent pour aider les parents à mener à bien leur rôle auprès de leurs enfants. Renseignez-vous :  
en composant le 811;  
en communiquant avec votre municipalité ou votre CSSS pour vous informer sur les services offerts.

1 Julien, D<sup>r</sup> Gilles (2007). *Vivre avec un enfant qui dérange*, Montréal, Bayard Canada Livres.

